

**Mardi 15 novembre 2011, 19h00 - MOULINS - Espace Villars, rue du Pont Chinard**

**REUNION THEMATIQUE DU DEBAT PUBLIC : Quel niveau de grande vitesse ?  
Quels impacts sur l'économie du projet POCL et sur le territoire ?**

Cette **première réunion thématique du débat public sur le projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon**, a été conçue par la Commission particulière du débat public (CPDP) pour porter au débat la **question du choix du niveau de la vitesse de circulation des trains dans le projet POCL** et ses diverses implications, tant en termes économiques, que de desserte, de développement des territoires ou d'impact sur l'environnement. A de nombreuses reprises au cours des premières réunions publiques, des interrogations sont apparues quant à ce choix et ses conséquences ; des prises de position ont aussi été exprimées, priorisant de manières diverses le choix d'un investissement dans une LGV et celui de la modernisation du réseau existant.

► **La grande vitesse ferroviaire est-elle une condition nécessaire pour atteindre les objectifs du projet ?**

Certains participants ont estimé, en effet, que la « grande vitesse » (le 320 km/heure retenu dans le projet) n'était pas une réponse à l'amélioration des déplacements dans le territoire du projet, une amélioration dont ils soulignent l'urgence.

D'autres considèrent que « 5 ou 10 minutes », « gagnées ou perdues » sur les temps de parcours, n'ont pas forcément une importance majeure pour les voyageurs et ne peuvent donc être un élément décisif pour les choix à venir, en particulier entre les quatre scénarios portés par le maître d'ouvrage au débat.

A l'opposé, des représentants de la SNCF ont souligné, à plusieurs reprises, que **seule la « très grande vitesse » (au niveau de 360 km/heure) serait à même, par les gains de temps qu'elle permet, d'assurer le financement et la viabilité du projet**, en particulier parce qu'elle créerait les conditions nécessaires pour rabattre sur cette ligne nouvelle un nombre suffisant de voyageurs à destination ou en provenance du sud-est de la France.

Derrière le débat sur le niveau de la vitesse, se cache celui sur **l'opportunité du projet, donc sur les objectifs que poursuit le maître d'ouvrage**, à savoir : mettre Clermont-Ferrand à moins de deux heures de Paris, relier Orléans au réseau à grande vitesse, améliorer la desserte de Bourges et des villes du Grand Centre et constituer un itinéraire alternatif à l'actuelle LGV Paris-Lyon.

Ces objectifs sont-ils atteignables sans grande vitesse ? Le projet peut-il être financièrement soutenable ? Des scénarios alternatifs existent-ils, telle la modernisation du réseau existant ?

Des experts et personnalités contribueront, en particulier, à l'information du public au cours de la réunion du 15 novembre :

- **Thierry Jaccaud**, rédacteur en chef de *L'Ecologiste*,
- **Pascal Mignerey**, conseiller en charge du développement durable, des transports et de l'urbanisme, Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR),
- **Jean-François Paix**, directeur du développement de la division Voyageurs France-Europe, SNCF,
- **Rémi Pointereau**, sénateur, président de l'association TGV grand Centre Auvergne,
- **Jean Sivardière**, président de la Fédération nationale des usagers des transports (FNAUT),
- **Jérôme Wallut**, directeur général France d'Alstom Transport.

► **Venez nombreux aux prochains rendez-vous du débat !**

- 03/11 – **Bourges** • *Salle des Fêtes, rue Louise-Michel* – Réunion de proximité
- 04/11 – **Guéret** • *Espace André Lejeune, avenue René-Cassin* – Audition publique
- 08/11 – **Mâcon** • *Salle de Champlevert, rue Léo-Lagrange* – Réunion de proximité
- 09/11 – **Nevers** • *Centre des Expositions, boulevard de l'Amiral Jacquinet* – Réunion de proximité

**Comment participer au débat public ?**

- Poser des questions : [www.debatpublic-lgv-pocl.org/participer/index.html](http://www.debatpublic-lgv-pocl.org/participer/index.html)
- Participer aux réunions publiques : [www.debatpublic-lgv-pocl.org/participer/reunions\\_publicques.html](http://www.debatpublic-lgv-pocl.org/participer/reunions_publicques.html)
- Proposer un cahier d'acteur. Les personnes morales (collectivités territoriales, associations, organisations professionnelles) peuvent rédiger des **cahiers d'acteurs**, édités et diffusés par la CPDP, pour faire connaître leur position et propositions sur le projet : [www.debatpublic-lgv-pocl.org/documents/cahiers\\_acteurs.html](http://www.debatpublic-lgv-pocl.org/documents/cahiers_acteurs.html)

► Sur le site [www.debatpublic-lgv-pocl.org](http://www.debatpublic-lgv-pocl.org) retrouvez le calendrier du débat public et les rendez-vous avec le bus d'information de la CPDP (Commission mobile) ; inscrivez-vous pour recevoir la newsletter.